

Point à date sur la Distribution de 65 % de Technicolor Creative Studios

Paris (France), le 24 mai 2022 – [Technicolor](#) (Euronext Paris : TCH ; OTCQX : TCLRY) communique aujourd'hui des précisions sur le processus de distribution (la « **Distribution** ») de 65 % de Technicolor Creative Studios (« **TCS** »).

La Société continue d'avancer dans l'exécution de son projet de Distribution et de refinancement annoncé le 24 février 2022 et confirme son objectif de mettre en œuvre la distribution de 65 % des actions de TCS au cours du troisième trimestre de 2022. Compte tenu des conditions de marché actuelles et de la fenêtre de marché étroite dont disposerait la société pour sécuriser le refinancement de sa dette en amont de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2022, la Société a opté pour un séquençage plus flexible du déroulé des opérations afin d'optimiser l'issue du processus de refinancement en cours. Le Groupe tiendra une assemblée générale de ses actionnaires en lien avec la Distribution au cours du troisième trimestre 2022, une fois le refinancement assuré.

L'assemblée générale des actionnaires de Technicolor SA appelée à approuver les comptes de l'exercice 2021 ainsi que les résolutions nécessaires à la conduite de ses opérations ordinaires est toujours prévue le 30 juin 2022, et un avis de réunion y afférent sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 25 mai 2022.

Calendrier indicatif

Journées Investisseurs pour Technicolor Hors-TCS et TCS	14 juin 2022
Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de Technicolor	30 juin 2022
Résultats du 1 ^{er} semestre 2022	28 juillet 2022
Assemblée générale appelée à voter sur la Distribution	T3 2022
Distribution des titres de TCS	T3 2022

###

Avertissement : Déclarations Prospectives

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévisionnels évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives. Pour obtenir plus d'informations sur ces risques et incertitudes, vous pouvez consulter les documents déposés par Technicolor auprès de l'Autorité des marchés financiers. Le Document d'enregistrement universel 2021 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 avril 2022 sous le numéro D-22-0237 et un amendement au Document d'enregistrement universel 2021 a été déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2022 sous le numéro D-22-0237-A01.



###

A propos de Technicolor :

www.technicolor.com

Les actions Technicolor sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (TCH) et sont négociables sous la forme d'American Depositary Receipts (ADR) aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).

Relations Investisseurs

Alexandra Fichelson

Alexandra.fichelson@technicolor.com

Media

Catherine Kuttner

catherine.kuttner@technicolor.com

Nathalie Feld

nfeld@image7.fr